

La Côte Chalonnaise



La Côte Chalonnaise, délimitée au nord par la vallée de la Dheune, et au sud par la vallée de la Grosne, forme un relief calcaire aux versants doux où les paysages viticoles s'ouvrent sur la vallée de la Saône. St-Vallerin

Portrait de la Côte Chalonnaise	p. 2
Repères géographiques de la Côte Chalonnaise	p. 12
Dynamiques et enjeux paysagers de la Côte Chalonnaise	p. 24
Bibliographie sur les paysages de la Côte Chalonnaise	p. 35
Les communes de la Côte Chalonnaise	p. 36

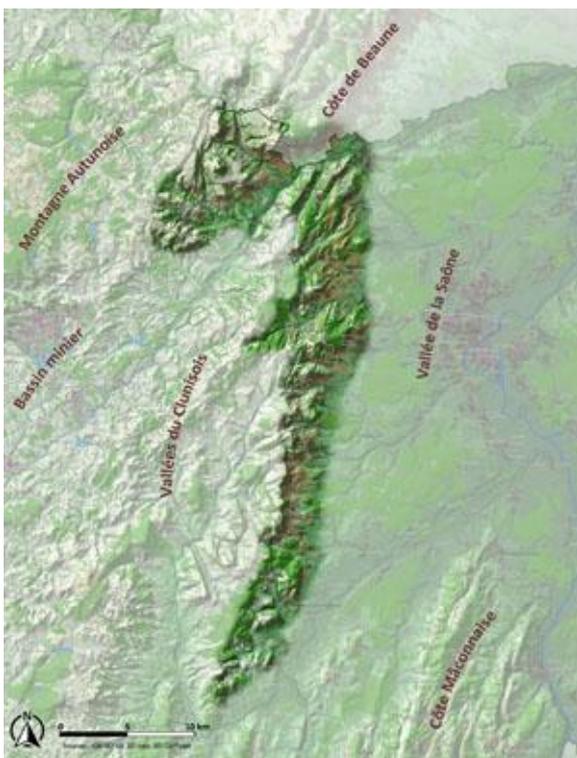
Portrait de la Côte Chalonnaise

publié le 18 septembre 2017 (modifié le 1er avril 2019)



La Côte Chalonnaise, délimitée au nord par la vallée de la Dheune, et au sud par la vallée de la Grosne, forme un relief calcaire aux versants doux où les paysages viticoles s'ouvrent sur la vallée de la Saône. St-Vallerin

LIMITES



Au nord

La vallée de la Dheune marque la limite avec la Côte de Beaune. Elle forme un profond sillon avec des coteaux viticoles en vis à vis. Au nord-ouest, le Couchois forme le prolongement sud de la côte de Beaune.

A l'est

Vers l'est, la terrasse plate alluviale de la vallée de la Saône s'étend aux pieds de la Côte et marque un net changement.

Au sud

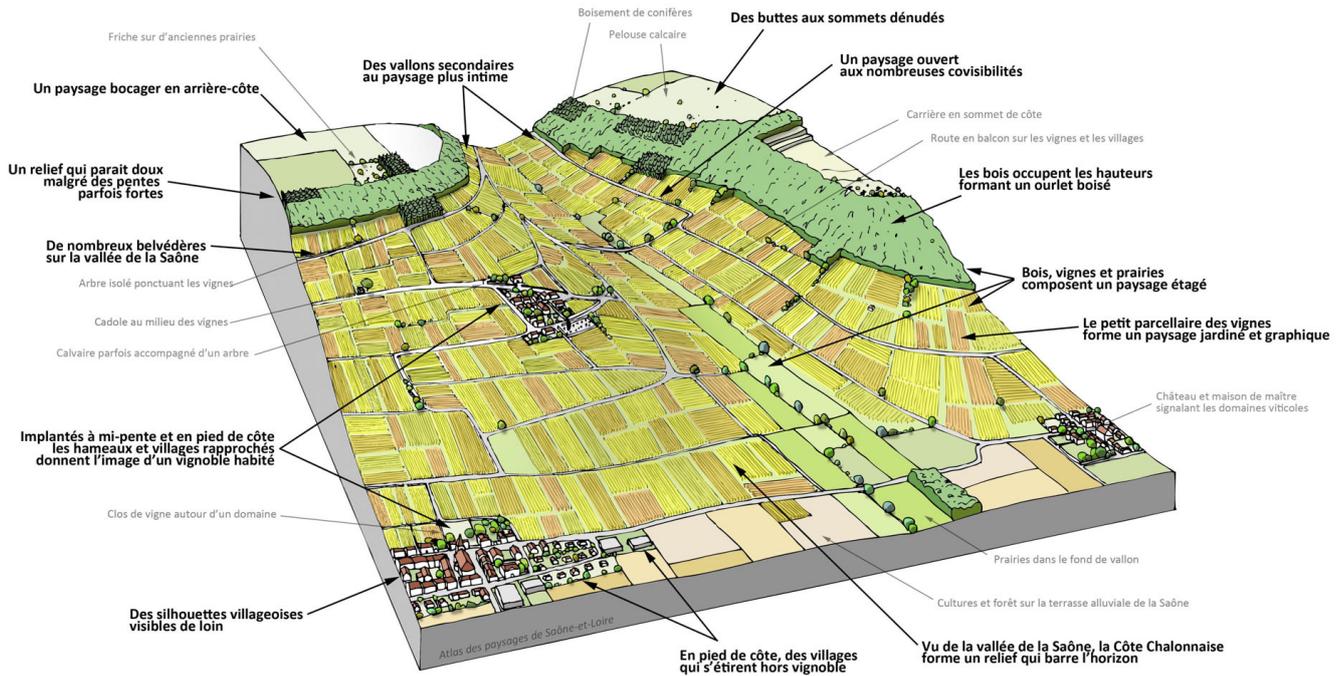
La vallée de la Grosne, au large fond plat, sépare la Côte Chalonnaise de la Côte Mâconnaise. Elle forme une ouverture qui met en exergue l'extrémité de la Côte Mâconnaise.

A l'ouest

Le basculement vers les vallées de la Dheune et de la Guye est net, après le passage d'une crête boisée qui laisse place à des ouvertures en belvédère vers l'ouest. Il s'accompagne de la disparition de la vigne.

Côte Chalonnaise carte unité

PORTRAIT SENSIBLE



Côte Chalonnaise bloc diagramme paysager

Une ligne de force pas si homogène



De nombreux vallons entaillent le relief de la Côte. Vallon de Russilly, Givry

Depuis la vaste terrasse de la vallée de la Saône, la Côte Chalonnaise forme vers l'ouest un relief qui semble continu et qui barre l'horizon. Le contraste est affirmé avec la platitude des champs de grandes cultures. Ce coteau, bien éloigné de la Saône, plutôt uniforme de loin, se nuance petit à petit lorsqu'on s'en approche. Le graphisme des parcelles de vignes sur les pentes, les villages en partie inférieure du versant, les sommets forestiers ou encore des affleurements rocheux révèlent une diversité. Ce relief qui paraissait vertical de loin, se décline en pentes plus douces qui alternent avec des coteaux plus affirmés. Du nord au sud, alternent des parties où la côte est régulière avec d'autres où elle est plus chahutée par de nombreuses vallées ou des combes qui l'entaillent.

L'intimité des vallées secondaires



Au sein des vallons le paysage change d'échelle et devient plus intime. Montagny-lès-Buxy

La « façade » de ce coteau ouvert sur la plaine annonce pourtant d'autres ambiances plus intimes. L'intérieur de la Côte offre ainsi en profondeur, au fil des vallées et des combes qui l'animent, un monde intérieur à une autre échelle. On passe d'un paysage très ouvert sur la plaine à de petites séquences paysagères plus confidentielles. Cela débute avec le débouché des vallées vers la plaine qui marque des seuils avec des « portes d'entrées » qui cadrent le passage. Les coteaux s'organisent avec des vis à vis plus rapprochés qui limitent les vues. Des crêtes variées, localement abruptes, boisées avec parfois des affleurements rocheux, délimitent des « cuvettes » où tout est en covisibilité. De petits monts, nus ou boisés, ponctuent les vues. Cette organisation révèle la présence d'un parcellaire varié, ponctué de hameaux étalés et de villages.

Au nord, les vallées du Giroux et du Moulin Marinot, ainsi que des combes sèches, forment de longs plissements parallèles, orientés nord/sud qui se distinguent, tels des couloirs plus étroits qui cadrent le regard. Cela suscite une ambiance plus rigide et rigoureuse, structurée et orientée avec des « tranches » de boisements, de vignes ou de champs.

Des belvédères révélateurs de contrastes



La Côte Chalonnaise offre de nombreux belvédères sur la vallée de la Saône et sur la silhouette de Chalon-sur-Saône. Givry

Une des caractéristiques majeures de cette côte reste les très nombreuses situations en belvédères. Celles-ci animent les parcours, jouent des contrastes, révèlent la diversité du paysage et de ses atouts. Les belvédères suscitent un intérêt continu de découvertes renouvelées. Les vues portent loin donnant à voir les reliefs structurants ou la platitude de l'horizon vers la plaine.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise



La taille réduite des parcelles de vigne, les arbres isolés, les chemins, apportent une touche jardinée et maîtrisée au paysage. Montagny-lès-Buxy

Le vignoble présente un contraste d'échelle saisissant entre d'une part, un paysage largement ouvert aux vues amples et de l'autre la taille réduite des parcelles qui renvoie à l'échelle d'un jardin avec une maîtrise très fine des ceps, des murs de pierre, la présence des cabanes. Le paysage offre ainsi aux regards une grande diversité d'éléments qui, combinés au relief et aux ouvertures, enrichit constamment sa découverte.

La vigne, image de marque



La viticulture est le moteur de la Côte chalonnoise, et s'appuie sur un terroir traditionnel où l'habitat vigneron, le petit patrimoine de pierre et la polyculture sont autant d'éléments identitaires. Moroges

La Côte Chalonnaise est indissociable de la vigne. Le vignoble est présent sur toute la longueur de la côte de manière discontinue, soulignant les formes du relief. Au nord les parcelles suivent la direction des vallées. Au centre (Mercurey), elles s'étalent largement donnant une certaine homogénéité au paysage. A partir de Givry, la Côte devient moins profonde et les vallées ne la traversent plus. Le vignoble reste en façade et s'étire en suivant la linéarité du coteau. Ailleurs, le vignoble est morcelé par petites unités.

La vigne s'imbrique de façon diversifiée avec les boisements et les autres productions agricoles. Cela va d'un pan entier de versant aux parcelles de vignes continues, à un parcellaire plus petit en mosaïque, diversifié et imbriqué. Le relief et la présence des lisières boisées et de quelques haies et arbres résiduels confèrent à ce vignoble son charme par des perceptions variées et complémentaires.

Un vignoble habité



Les hameaux et villages, relativement rapprochés les uns des autres, contribuent à une impression de vignoble habité. En bas de la côte, les extensions bâties s'étirent le long de la RD981. Givry vu depuis Jully-les-Buxy

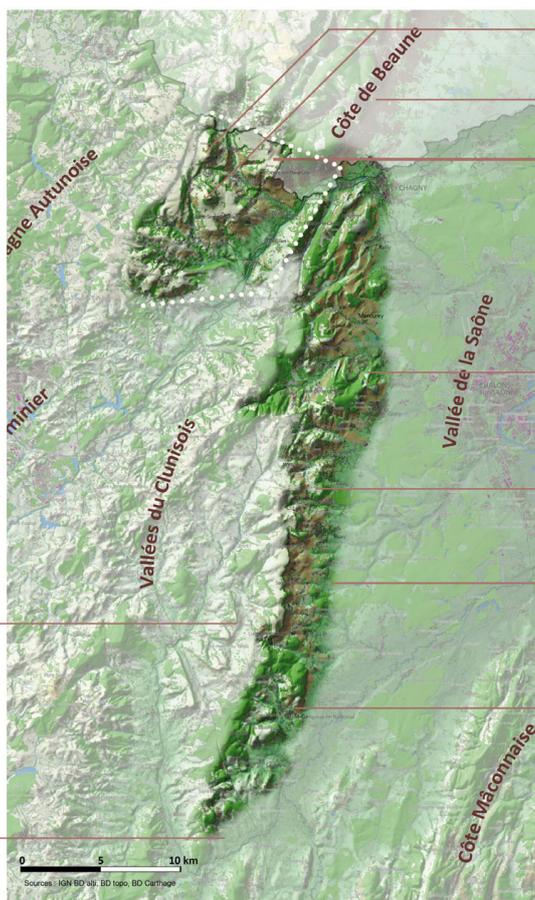
Ce vignoble donne l'impression d'être habité avec des noyaux villageois plutôt rapprochés. Ici point de village « phare » qui s'affirme ou s'érige en force sur un élément particulier du relief en situation défensive, tel que l'on pourrait l'attendre compte tenu du relief marqué. Certains villages peu nombreux ont pourtant choisi une crête, mais leur silhouette reste discrète. D'autres villages du pied de côte démontrent tout de même un passé défensif (Buxy ou Givry par exemple). L'implantation des centres anciens est très variable révélant discrètement le relief ou la ressource en eau (pied de cote, tête de vallon, replats, versant, fond de vallée). Des châteaux de différentes époques se sont implantés dans ce territoire viticole (Couches, Rully). Certains domaines montrent leur présence par des clos de vigne, cernés de murs. De nombreux villages ou bourgs présentent des extensions bâties significatives.

La Côte Chalonnaise

- Une ligne de relief qui forme une barrière en venant de la vallée de la Saône.
- Un contraste avec la platitude des terrasses alluviales.
- Une côte nord/sud, orientée à l'est.
- Une ligne boisée continue en sommet de Côte.
- Des affleurements rocheux montrant le calcaire.
- Un relief qui paraît doux, malgré des pentes parfois fortes.
- Un coteau entaillé par des vallées ou des combes.
- Des reliefs internes plus intimes avec des vis-à-vis.
- Des buttes majeures, nues et étonnantes au nord et au sud (monts Rome, Rème, Péjus).
- Les vues en belvédère orientées vers la vallée de la Saône.
- Un vignoble discontinu à l'échelle de l'unité.
- Un vignoble imbriqué avec des boisements, des champs ou des prairies.
- Des secteurs aux vignobles plus homogènes, étendus et unitaires (Mercrey).
- Le graphisme des parcelles de vignes comme une mosaïque.
- Des villages nichés dans les pentes ou dans les fonds.
- Des hameaux disséminés dans le vignoble.
- Un urbanisme tenu par la vigne mais plus hétéroclite hors vignoble.
- La RD 981 longeant l'ensemble de la Côte Chalonnaise.
- Deux axes majeurs traversant la côte, les RD 978 et RN 80.

A l'ouest un net basculement dans les vallées de la Dheune et de la Guye.

Au sud, la Guye puis la Grosne limitent la Côte Chalonnaise



Les beaux buttes des monts Rome et Rème forment un repère qui se voit de loin

Au nord, le Couchois, se prolonge vers la Côte de Beaune

Le Couchois

- Un paysage étagé et ample.
- Les monts Rome et Rème, deux buttes repères qui se voient de loin.
- Un plateau au pied du mont Rome.
- Un vignoble en versant sur la vallée de la Dheune.
- De versants doux mettant en scène les parcelles de vignes.
- De profonds vallons, affluents de la Dheune.
- D'amples vues en belvédères depuis les monts.
- Des villages tant sur les crêtes que sur les pentes ou dans les fonds.

Au nord de Givry, la côte est entaillée de nombreux vallons, aux paysages plus intimes.

Au sud de Givry la côte prend un aspect plus linéaire.

A l'est, une limite franche entre la Côte et les terrasses de la Saône, parfois ponctuée de quelques buttes.

Vers le sud la vigne se fait progressivement plus discrète.

Côte Chalonnaise carte unité légendée

SOUS-UNITE : Le Couchois

Un paysage contrasté, ample et étagé



Le Couchois présente un paysage étagé où la vigne occupe les versants des vallées. Le mont Rome et le Couchois vu depuis Chamilly

Le Couchois est séparé du reste de la Côte Chalonnaise par la large et profonde vallée de la Dheune. Un petit réseau de vallées, parfois étroites et relativement encaissées avec des fonds boisés (Bouhy, Vielle, Vernoy) ou plus évasées à fond plat plus ouvert (Cosanne), affluents perpendiculaires de la Dheune, parcourt ce territoire. Au-dessus, s'étend un plateau très ouvert de grandes cultures dont les rebords sans arbres par endroit offrent une marche étonnante en large belvédère. Deux monts, visibles de loin, surplombent l'ensemble. Cette succession de niveaux différents clairement identifiables, aux ambiances spécifiques, compose un paysage étagé, ample. L'ouverture globale du paysage rend tout cela bien lisible.

De nombreux belvédères depuis le versant est de la vallée de la Dheune ou bien depuis le Mont Rome, offrent des vues très lointaines. A contrario dans les vallées internes, les coteaux en vis à vis créent des petits ensembles plus intimes.

Un vignoble ordonné et ouvert



Les vallées proposent un paysage intime qui contraste avec celui du plateau ou des buttes. Les villages sont insérés dans les vallées. Saint-Maurice-les-Couches

Majoritairement étendues sur le coteau de la vallée de la Dheune exposé au sud-est, les vignes forment une continuité avec le vignoble de la Côte de Beaune plus au nord. La vigne remonte également le long des vallées secondaires avec des orientations plus variées sur les versants. Elle occupe en vis à vis les deux coteaux de la vallée de la Cosanne, ce qui n'est pas le cas pour les autres vallées secondaires.

Les fonds de vallées arborés et les versants exposés au nord, majoritairement boisés, contrastent avec les versants plantés de vignes des coteaux les mieux exposés. Le vignoble est soutenu par les formes du relief amples (pente régulière, vastes arrondis) qui lui donnent une certaine unité et ampleur, même si son étendue reste circonscrite.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à la roche et au relief



La butte isolée

Eléments phares majestueux et étonnants de l'unité, plusieurs buttes isolées dominent les lieux : monts Rème et Rome dans le Couchois, mont Péjus au sud. Elles forment des repères incontournables et insufflent à la côte une autre dimension. D'autres buttes érodées, plus modestes, ponctuent également l'avant-côte entre vignoble et vallée de la Saône. Le mont Péjus, Burnand



La combe

Il s'agit d'une vaste déclivité en hauteur, comme une vallée suspendue mais sans cours d'eau. Le vis à vis des versants en vigne, surmontés de boisements, crée un ensemble plus intime. Bouzeron



L'affleurement rocheux

Il apparaît occasionnellement sur les hauts des pentes ou au sommet des monts. Cela crée à chaque fois un point d'attraction et rappelle la nature calcaire de la côte. Saint-Maurice-lès-Couches



La carrière

En activité ou abandonnée, la carrière révèle le substrat rocheux de la Côte Chalonnaise. Le sommet du front rocheux est souvent visible de loin, se détachant sur le fond sombre des boisements. La roche d'abord claire ne prend une patine grise qu'après plusieurs années. Chassey-le-Camp

Les éléments liés à l'eau



Le canal

Le canal du Centre emprunte la vallée de la Dheune, contournant ainsi le relief de la Côte Chalonnaise. Cette voie d'eau permet la découverte du vignoble sous un autre angle en longeant le coteau sud de la vallée. Le canal est longé par une piste cyclable qui emprunte l'ancien chemin de halage. Son parcours est ponctué de plusieurs écluses et ports. Dennevy



Le lavoire

Un vestige du passé, témoignage d'autres modes de vie... Dans ces paysages calcaires l'eau se faisant rare, le lavoire redonne le contact avec cet élément attractif. C'est l'occasion de faire une halte pour se rafraîchir l'été. Chenoves

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Les éléments liés à l'arbre



Le boisement

Prenant place sur les hauteurs et les versants mal exposés ou trop pentus, il participe à la lecture de l'étagement du paysage. Les lisières forment des ados à la vigne qui apportent des contrastes appréciables. Montagny-lès-Buxy



Le bois de pin

Au milieu des forêts feuillues ou simplement adossé à un boisement, le bois de conifères, généralement de pins, tranche par son feuillage plus sombre, persistant toute l'année.

Rully



L'arbre isolé

Il apporte une diversité au vignoble. Souvent associé à un autre élément, chemin, cabane, calvaire, carrefour, il constitue une ponctuation et un point de repère dans le paysage. Saint-Vallerin

Les éléments liés au champ



Le mur du clos

Aux approches des villages les murs des clos de vigne qui délimitent certains domaines forment un premier plan de qualité devant les vignes. Ils sont souvent percés d'un portail d'entrée ouvragé. Saint-Vallerin



Le mur de pierre

Les murs de soutènement en pierre accompagnent les bords de routes du vignoble, dans les secteurs où la pente est plus affirmée. Des escaliers et rampes mettent en exergue le travail de la pierre. Dracy-le-Fort



La petite parcelle de vigne

On la retrouve souvent imbriquée avec les boisements ou les prairies sèches, mais un morceau de versant peut aussi être composé de petites parcelles qui donnent un graphisme particulier à cette côte. Jambles



La vaste parcelle de vigne

Les nouvelles parcelles de vignes implantées en pied de la côte créent par endroit l'illusion d'une vaste nappe de vigne formée de grandes parcelles. Jully-les-Buxy



La cabane de vigne, ou cadole

Témoignage du passé, elle servait de stockage des outils ou d'abri. Certaines cabanes persistent, ponctuant ainsi la vigne avec charme. Jully-lès-Buxy

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise



La prairie, la pelouse sèche

La pelouse et la prairie sèche prennent souvent place entre les vignes et les boisements sommitaux. Elle offre des espaces naturels de transition ou de diversité dans le paysage. Créot



La friche

Il s'agit de parcelles sur les hauts qui se referment sous la végétation au fil du temps. Qu'il s'agisse d'anciennes prairies sèches ou d'anciennes vignes, la végétation arbustive puis les boisements gommant cette diversité et ces ouvertures. Moroges

Les éléments liés à la route



La route en balcon

Souvent à mi-pente, elle s'inclue dans le vignoble et y donne accès. Elle génère des vues dominantes sans cesse renouvelées au fil de l'itinéraire. Montagny-lès-Buxy



La route au pied de la Côte

En interface avec la terrasse alluviale de la Saône, la RD 981 longe toute la façade est de la Côte Chalonnaise. Elle donne à voir la succession des vignobles sur 38 kilomètres de long. Elle constitue la première image du vignoble et est un support de développement. Buxy



Le chemin dans les vignes

Ces chemins viticoles constituent des vecteurs privilégiés, à l'écart des axes fréquentés, pour parcourir et découvrir le vignoble et ses villages, souvent à une autre vitesse. Couches



Le belvédère

Omniprésent dans le relief de la Côte, c'est un des modes de découverte principal de ce paysage qui en donne les clés de lecture. Certains sont mis en valeur par un banc, une table d'orientation ou quelques arbres. Saint-Maurice-lès-Couches



Le calvaire

C'est un petit patrimoine qui jalonne les routes et les chemins. Parfois accompagné d'un ou plusieurs arbres, il apporte une diversité au sein du vignoble. Rully

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Les éléments liés au bâti



Le village de crête

Le village de crête affirme sa silhouette et son clocher dans le paysage. Il s'étire parfois sur le rebord du relief ou au contraire se resserre sur une petite butte. Saint-Sernin-du-Plain



Le village de versant

C'est la position majoritaire des villages du vignoble, niché dans un vallon perché ou sur une pente plus ample. Il établit une relation discrète avec son site. Saint-Mard-de-Vaux



Le bourg de piémont

Situé au pied du coteau ou le début de la pente, sa silhouette initiale s'est fortement transformée par un développement pavillonnaire ou d'activités au-delà des secteurs de vignes. Rully



La place du village

Dans les villages denses viticoles, elle reste peu étendue. Elle est plus affirmée dans les bourgs sur la bordure est de la Côte. Elle se transforme parfois en rue élargie par un alignement d'arbre ou un mail d'arbres. Buxy



La demeure et le château

Souvent lié aux domaines viticoles, ce patrimoine bâti constitue autant de points remarquables et attractifs à travers le vignoble. On les découvre parfois comme une surprise au dernier moment au détour d'une route. Saint-Vallerin

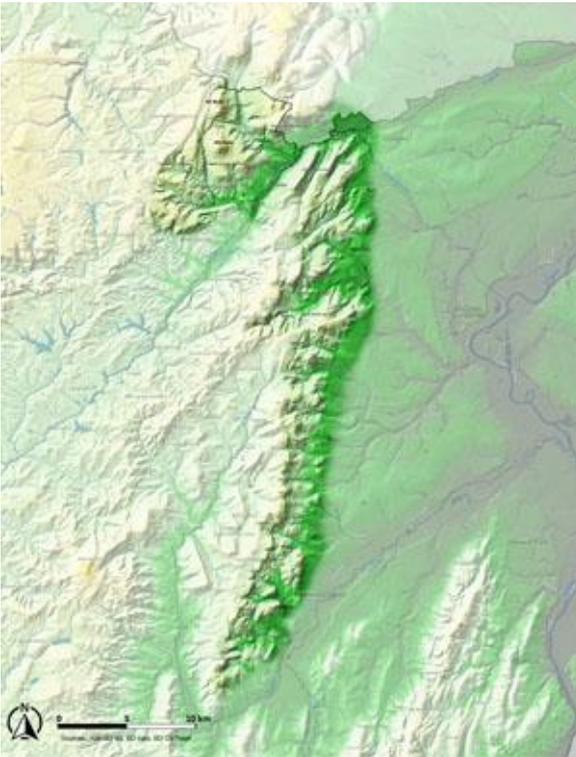
VOIR AUSSI...

Les Vallées du Clunisois et la Côte Chalonnaise vues par Fracisque Parn, 1914

Repères géographiques de la Côte Chalonnaise

publié le 5 septembre 2018 (modifié le 1er avril 2019)

RELIEF ET EAU



Côte Chalonnaise carte relief et eau

Culminant à 502 m au Bois des Igaux, sur la commune de St-Mard-de-Vaux, la côte forme un coteau linéaire de 420 m d'altitude moyenne, dominant d'environ 200 m la plaine de la Saône et les vallées de la Grosne et de la Guye. La Côte chalonnaise assure la transition entre les terrasses chalonnaises ouvertes à l'Est et les vallées bocagères à l'Ouest.

Bien que formant une barrière linéaire, orientée nord/sud, la côte est sculptée par de nombreuses combes qui l'entaillent et génèrent des paysages plus intimes. Ces vallons sont particulièrement marqués au nord de Givry, notamment à Mercurey et dans le secteur de Barizey et Aluze. Entre la côte et la terrasse de la Saône, quelques petites buttes érodées témoignent du recul de la côte (très érodées vers Jully-lès-Buxy, plus élevées vers St-Gengoux-le-National).

Au nord, s'ouvre la vallée de la Dheune, séparant le Couchois de la Côte Chalonnaise. Le Couchois présente un relief plus complexe, dominé par les deux buttes témoins des monts Rème et Rome qui dépassent chacune les 500 m d'altitude.

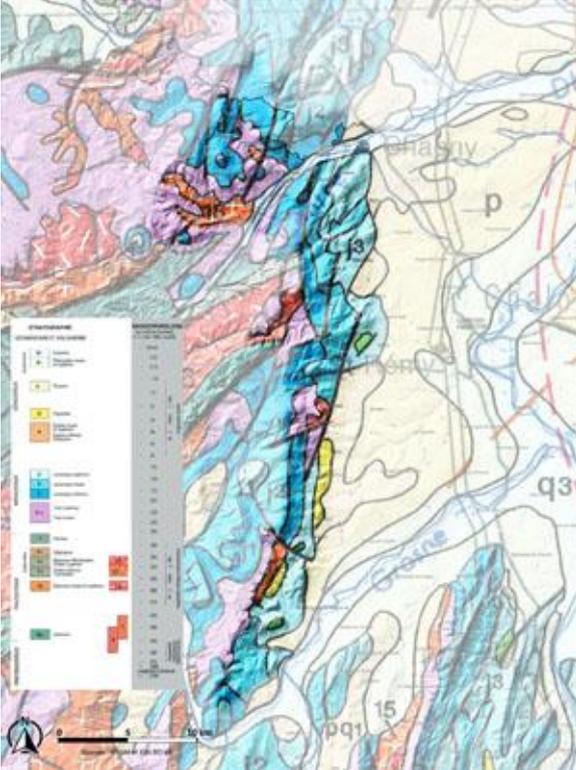
La Côte Chalonnaise est traversée par le canal du Centre. Long de 112 kilomètres, il permet de connecter la Saône à la Loire. Il contourne le relief de la Côte Chalonnaise en empruntant la vallée de la Thalie de Chalon-sur-Saône à Chagny puis la vallée de la Dheune de Chagny à Saint-Julien-sur-Dheune.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Côte Chalonnaise



La Côte Chalonnaise assure la transition entre les terrasses de la vallée de la Saône à l'Est et les vallées bocagères à l'Ouest. Formant une barrière linéaire, orientée nord/sud, la côte est sculptée par de nombreuses combes qui l'entaillent et génèrent des paysages plus intimes (au premier plan le ruisseau de la Ratte et le vallon de Montagny-lès-Buxy).

ROCHE ET SOL



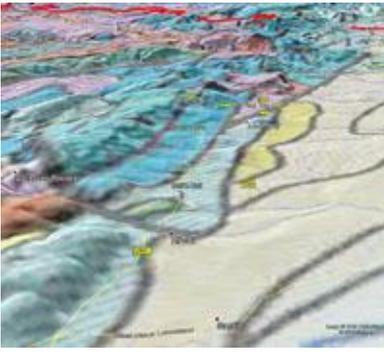
Côte Chalonnaise carte géologique

La Côte Châlonnaise est le prolongement en Saône-et-Loire de la côte de Beaune. Elle est ordonnée en une série d'écaillés de roches secondaires basculées sur leur flanc lors du choc de la naissance des Alpes. Ces écaillés comportent des tranches de trois à quatre époques géologiques ; elles ont glissé les unes sur les autres selon des failles nord-est/sud-ouest au moment où le fossé bressan s'effondrait de plusieurs centaines de mètres.

La roche est presque exclusivement jurassique, calcaire ou marneuse, à l'exception de quelques buttes de grès triasique – vouées à la forêt résineuse sur des sols maigres et acides– et de quelques filons de granite le long des failles dont les versants sont en vignoble. Le point culminant, à 545 m, est le coteau calcaire du Mont Rome au-dessus de Couches.

Le Couchois, de l'autre côté de la vallée de la Dheune, a été rattaché à cette entité en raison de son caractère vinicole. La partie au contact de la Côte d'Or est le prolongement direct de la côte de Beaune. Le vignoble y occupe les coteaux tournés vers le sud/sud-est. La partie sud, vers Couches, est un bloc de collines de grès triasique davantage tourné vers la prairie et vers l'élevage.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise



Côte Chalonnaise - La roche

La côte est essentiellement faite de calcaires et marnes jurassiques (bleu), juxtaposées par tranches. Les failles sont bien nord-sud mais les couches les plus anciennes ne sont pas toujours à l'ouest car plusieurs écaillés se succèdent. Au premier plan le basculement d'une écaille vers la droite a logiquement positionné le jurassique le plus récent (bleu clair) à droite de son socle de jurassique plus ancien (bleu foncé). Mais la crête qui les domine à gauche est d'âge intermédiaire (bleu turquoise) ; entre les deux, une faille (trait noir épais, sous la crête) explique ce glissement anachronique de morceaux d'écaillés les uns contre les autres.

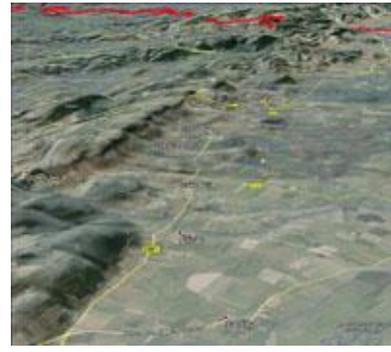
À l'arrière-plan, la butte de grès (violet) de Buxy est bien lisible.

La côte est drainée par des petits ruisseaux qui rejoignent la Grosne en partie sud (premier plan), la Saône en partie nord (hors champ).



Côte Chalonnaise - Le sol

Sur le calcaire, la qualité du sol dépend surtout de sa position sur le versant. Les crêtes sont des petites terres à cailloux très séchantes (marron, au 1er plan) parfois coiffées d'argiles à silex (vert pâle). Sur les plateaux alternent des petites terres séchantes et des sols plus profonds (marron clair en deuxième plan, en retrait de la côte). Les versants de la côte exposés vers l'est sont des sols marno-calcaires (orange-marron). Les bas de pente sont plus profonds et fertiles.



Côte Chalonnaise - L'occupation humaine

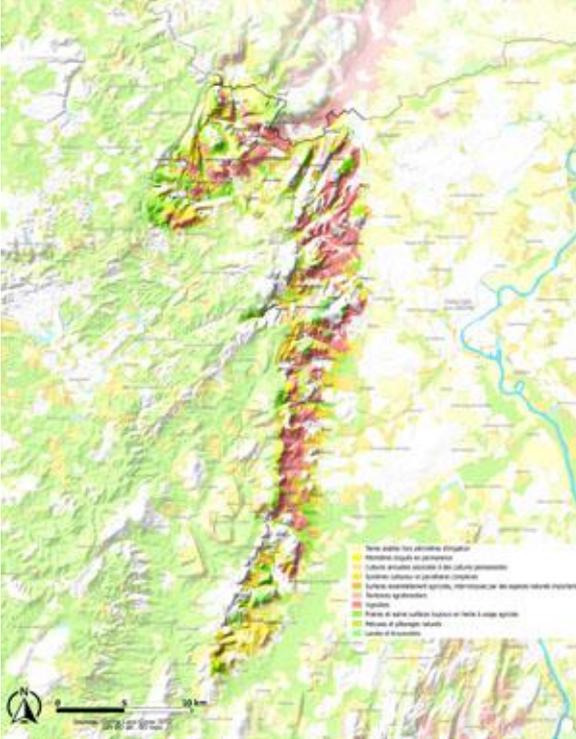
Les crêtes et une partie des plateaux calcaires sont en pelouses ou en forêt. Le vignoble recouvre les pentes marnocalcaires exposées vers l'est. Une ligne de villages est implantée sur son piémont au débouché des ruisseaux. Les bas de pente sont quadrillés de grands champs céréaliers tandis que le parcellaire bascule vers la prairie dans la large zone humide qui encadre la rivière. À l'arrière-plan, la route contourne la butte de grès entre Buxy et Rosey.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Côte Chalonnaise



La côte est essentiellement constituée de calcaires et marnes jurassiques juxtaposées. En haut, les crêtes et une partie des plateaux calcaires sont en pelouses ou en forêt. Le vignoble recouvre les pentes marnocalcaires exposées vers l'est. Une ligne de villages est implantée sur son piémont au débouché des ruisseaux (Au premier plan Culles-les-Roches et Saules)

AGRICULTURE



Côte Chalonnaise carte agriculture

Un territoire avant tout viticole

Couvrant environ 4 500 ha, la viticulture domine sur le territoire de la Côte Chalonnaise. Les surfaces de vignes sont relativement stables depuis la fin des années 1990, notamment du fait de la mise en place des réglementations européennes encadrant les droits à planter. Le vignoble évolue toutefois avec un recul des surfaces plantées en appellations régionales Bourgogne et en Côte Chalonnaise (diminution des productions de vin rouge) et au contraire une augmentation des surfaces en appellations communales (hausse des productions de vin blanc principalement).

On compte cinq appellations communales sur la Côte chalonnaise (Bouzeron, Givry, Mercurey, Montagny, Rully) et une appellation générique « Côte chalonnaise » ; tandis que le Couchois bénéficie d'une appellation régionale « Côte du Couchois ».

Dans le Couchois, domine le Pinot noir tandis que dans le reste de la Côte chalonnaise le Pinot noir domine moins nettement laissant de la place à l'Aligoté et au Chardonnay.

Des vallées herbagères en périphérie

Entre les îlots viticoles et dans les vallées de la Dheune, de la Guye et de la Grosne, les productions agricoles sont majoritairement des productions d'élevage (vaches allaitantes de type charollaise, quelques ovins), complétées par une production céréalière secondaire. Les secteurs d'élevage font face à des difficultés conjoncturelles de rentabilité, et le nombre d'animaux élevés sur la côte chalonnaise est en baisse. La surface agricole dans ces secteurs tend également à diminuer sous l'effet d'un phénomène de déprise.



La vigne donne son unité au paysage de la Côte Chalonnaise, couvrant 4 500 ha sur les versants les mieux ensoleillés. Les prairies occupent quelques fonds de vallons sur la côte ainsi que dans les vallées limitrophes. Cheilly-les-Maranges et le vallon de la Cosanne

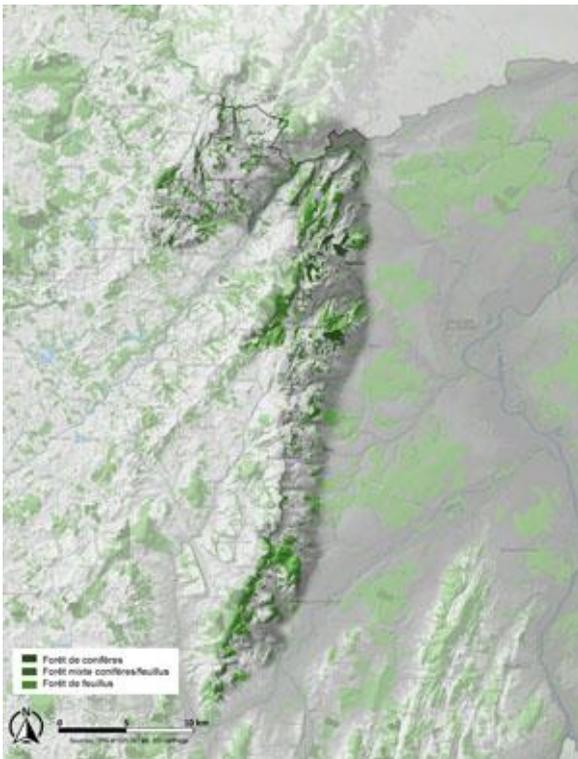
ARBRE ET FORET

Les boisements forment les horizons de la Côte chalonnaise car la plupart des sommets sont couverts par une forêt de feuillus, dominée par le chêne sessile et entrecoupée de clairières cultivées. Il n'y a pas de grands massifs mais de nombreux boisements fragmentés. Au-dessus du domaine viticole et au pied des premiers escarpements, une succession de boisements mixtes alterne forêts de feuillus, quelques plantations de conifères (principalement plantés pendant les 40 dernières années et dominés par le pin noir) et forêts mixtes. Le type de peuplement le mieux représenté est la chênaie thermophile, constituée de maigres peuplements de chêne sessile mêlés de chêne pubescent, érable champêtre, coudrier, charme, alisier, tilleul et cytise.

La présence d'éboulis grossiers et de ravins ainsi que de conditions microclimatiques diversifiées offrent localement des milieux forestiers très typés, à caractère montagnard ou méditerranéen, marqués notamment par la présence du buis.

Les surfaces forestières relèvent très majoritairement de la propriété privée, mais on relève la présence de quelques forêts communales également (toutefois bien moins nombreuses que dans la Côte Mâconnaise).

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

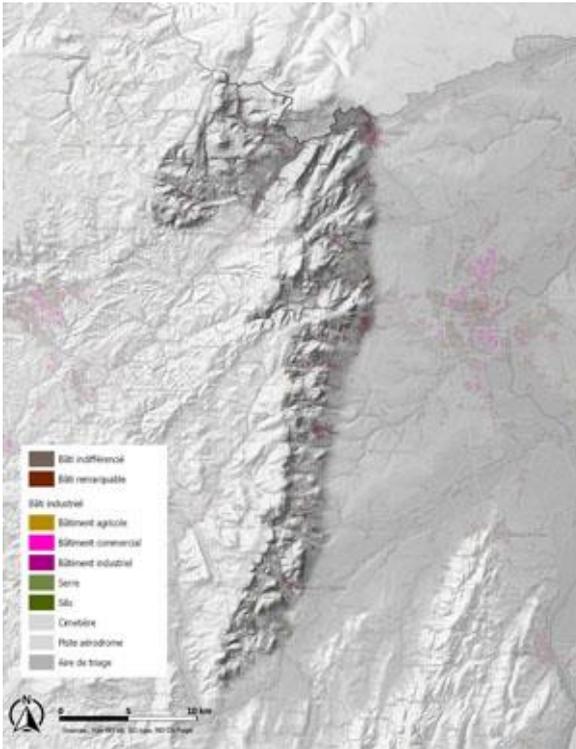


Côte Chalonnaise carte arbre et forêt



Les sommets des côtes et de quelques buttes sont le domaine des pelouses et des boisements. Il n'y a pas de grands massifs mais de nombreux boisements fragmentés composés de feuillus et de quelques plantations de conifères (principalement plantés pendant les 40 dernières années et dominés par le pin noir)

URBANISME



Côte Chalonnaise carte urbanisme

Un territoire très habité

Dans la Côte chalonnaise comme le Couchois, l'habitat est essentiellement groupé en hameaux, villages et bourgs. Les fermes isolées et les écarts restent rares, hormis sur les secteurs herbagers limitrophes. Les villages sont distants de 2 à 3 km en moyenne. Cette proximité traduit la richesse de ce territoire : avec la culture de la vigne, de faibles superficies permettent de faire vivre des communautés.

La partie nord de la Côte Chalonnaise possède les communes les plus importantes avec Chagny (5 600 hab) et Givry (3 700 hab). Elle bénéficie de l'influence chalonnaise et de sa bonne desserte (A6, RN80, voie ferrée, canal).

Des implantations diversifiées

Sur ces reliefs affirmés les implantations villageoises sont très variées, qu'elles privilégient des points hauts ou au contraire des fonds :

Certains villages sont implantés en coteau (St-Vallerin, Chenoves, Montagny-lès-Buxy) sur des lignes de crête (Moroges, Culles-les-Roches, St-Sernin-du-Plain) ou sur une butte (Jully-lès-Buxy).

Le long de la côte viticole on observe de nombreuses localisations en piémont (Buxy, Givry, St-Boil...). C'est généralement le cas des bourgs les plus importants (Chagny, Givry, Buxy, St-Gengoux).

De nombreux villages se sont également implantés en fond de vallon : Bissey-sous-Cruchaud, St-Désert, Jambles, Couches...

Des villages denses

Les villages vigneronnes présentent une trame bâtie dense, qui peut être organisée autour de clos cultivés (Mercrey). Les rues sont étroites et les espaces publics disparates : ils sont peu développés dans les secteurs à forte pression foncière, et nettement plus dans les secteurs de piémont ou dans le fond des combes.

Dans les villages, on retrouve de nombreuses maisons « vigneronnes », organisées autour de grandes caves en rez-de-chaussée, des escaliers apparents permettant d'atteindre les logements à l'étage. De nombreuses maisons de maitres témoignent également de la prospérité de ce territoire.



La Côte Chalonnaise présente un territoire à l'habitat groupé, avec une forte densité de villages et de bourgs, implantés sur les versants ou pour les plus importants en pied de côte, comme ici St-Gengoux-le-National avec son centre médiéval bien groupé et ses extensions contemporaines étirées vers la plaine.

PATRIMOINE

Culturel

Plusieurs sites inscrits couvrent une grande partie du territoire :

- dans le Couchois, le site inscrit de Mont de Rome-Château,
- dans la Côte Chalonnaise, le grand site inscrit de la côte chalonnaise qui couvre 15 communes, le site inscrit des Village et coteaux de Givry, les deux sites inscrits urbains de la « Ville Haute » de Buxy et du Centre ancien de Saint-Gengoux-le-National.

Plusieurs protections témoignent de la richesse patrimoniale des Côtes Chalonnaises :

- ZPPAUP de Fontaines et de Saint-Gengoux-le-National
- Monuments historiques : protégeant de nombreuses églises, châteaux (Couches, Dracy-les-Couches, Rully...), croix (Chagny, Rully, Saint-Denis-de-Vaux...), traces romaines (Bouzeron, Mercurey) bornes (Rully, Jambles).

Naturel

De nombreuses protections témoignent de la richesse naturelle des Côtes Chalonnaises notamment pour ses milieux ouverts secs (prairies calcaires, chaumes, éboulis, milieux rocheux) ainsi que les milieux des grottes et cavités karstiques.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise



Côte Chalonnaise carte patrimoine



Le grand site classé de la Côte chalonnaise couvre quinze communes au nord de la côte. Au premier plan Mercurey et le hameau d'Étroyes. En arrière-plan le vallon de l'Orbise

VOIR AUSSI...

Le vignoble de Saône-et-Loire

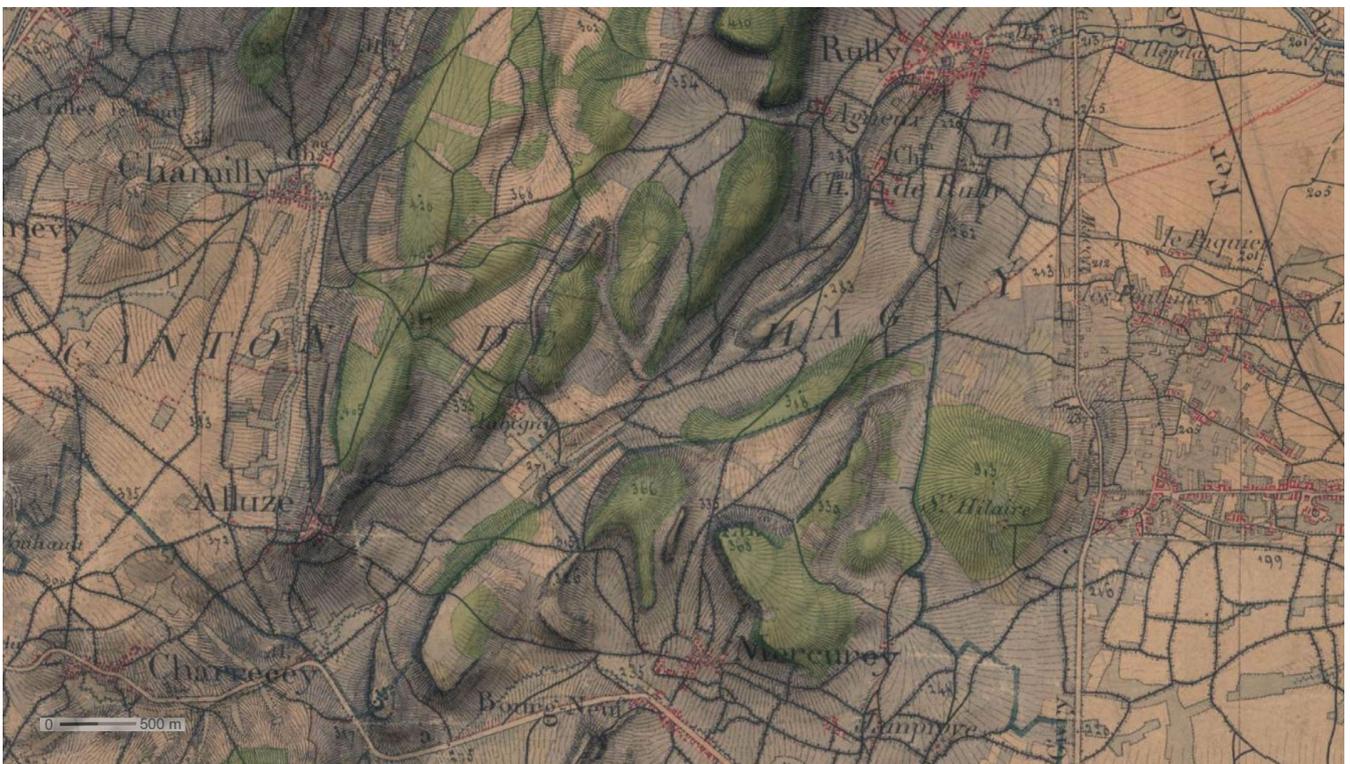
Les canaux de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers de la Côte Chalonnaise

publié le 28 septembre 2018 (modifié le 1er avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Côte Chalonnaise carte d'Etat-Major 1850

La carte d'Etat-major montre une valorisation étagée du territoire : en haut des sommets boisés (vert), puis des espaces communaux de pâturage, en dessous les vignes (gris bleu), puis dans les fonds et les vallées, les prés et les cultures.

Le vignoble est à cette époque très étendu, occupant de nombreuses emprises sur les hauts, sur la terrasse de Saône autour de Fontaine, et sur les coteaux de la vallée de la Dheune.

Les villages présentent une silhouette bien groupée.



Côte Chalonnaise photographie aérienne 1953

IGN Géoportail

Un petit parcellaire ponctué d'arbres

La photographie aérienne révèle le morcellement des parcelles aussi bien dans le vignoble qu'au sein des cultures. Les parcelles sont partout en lanières et ponctuées de nombreux arbres fruitiers.

Le vignoble lui-même est emmêlé de lignes de fruitiers et de petites parcelles de cultures ou de prés.

Un alignement d'arbres accompagne la route en pied de coteau (actuelle RD981) soulignant son tracé dans le paysage.

Le recul du vignoble et l'enfrichement

Le vignoble a beaucoup reculé suite aux ravages du phylloxéra à partir de 1875, abandonnant de nombreuses parcelles sur les hauts et dans la vallée de la Dheune. Le corollaire est alors l'enfrichement et la légère progression des bois sur les parcelles de vignes détruites par la maladie mais également sur les anciens communaux.



Côte Chalonnaise photographie aérienne 2017

IGN Géoportail

Le recentrage du vignoble

En 2017, le vignoble s'est déplacé de nouveau, abandonnant les terrasses de Saône, les versants de la vallée de la Dheune et regagnant des parcelles sur les hauteurs. Les surfaces plantées restent toutefois moins importantes qu'en 1850 : les parcelles trop pentues ou moins bien exposées ont été abandonnées et le vignoble s'est recentré dans les aires d'appellation.

Une monoculture de la vigne

Avec le développement de la mécanisation, les parcelles se sont agrandies et les vignes ont progressivement occupé tout l'espace au détriment des cultures et des arbres intercalés. Le vignoble est devenu une monoculture plus uniforme.

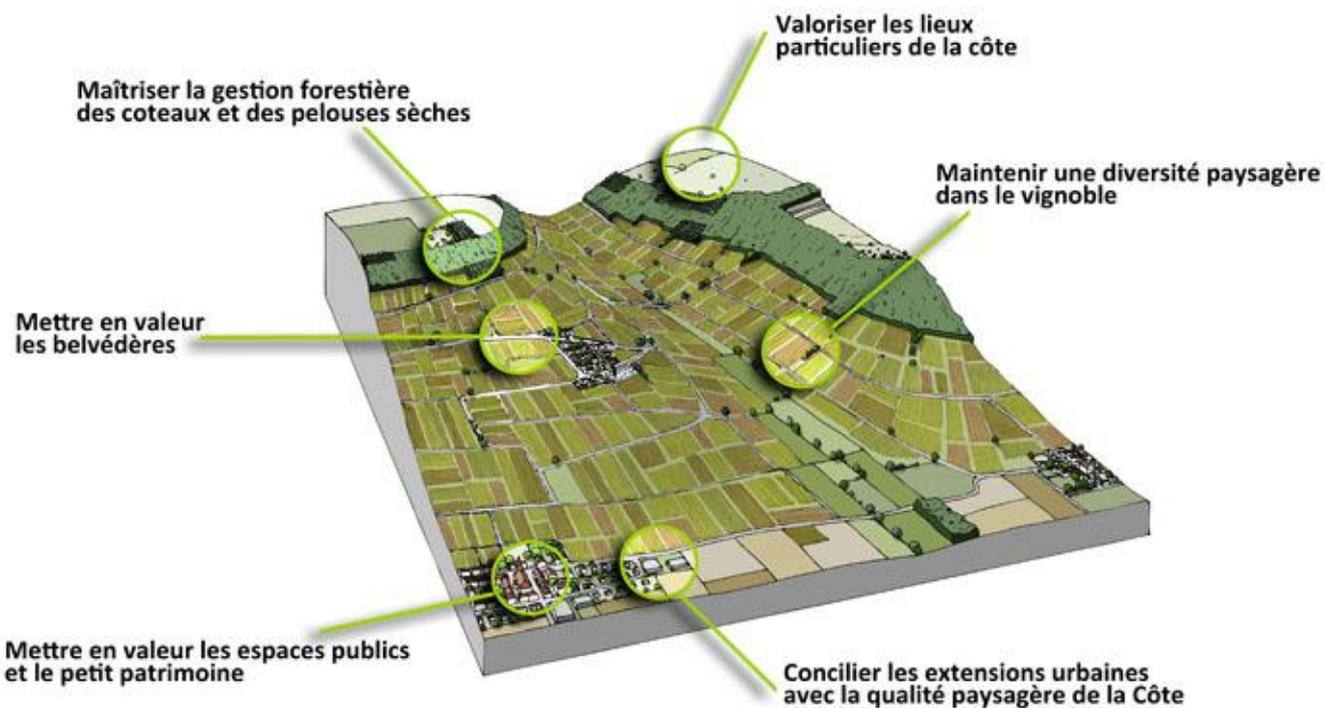
Le reboisement des hauteurs

Ce phénomène déjà présent en 1950 s'est poursuivi avec l'apparition de plantations de conifères dont les teintes plus sombres contrastent avec les feuillus.

Des extensions urbaines

Peu nombreuses dans les vignes, les extensions des villages se sont étendues vers la plaine et la RD981, constituant une frange pavillonnaire peu qualitative. Ces extensions sont ainsi très visibles depuis cet axe qui dessert tout le piémont de la Côte Chalonnaise. Cette route, qui traversait les vignes, ombragée d'un alignement d'arbres en 1850, montre aujourd'hui un tout autre paysage entre grandes cultures et franges pavillonnaires des villages.

ENJEUX PAYSAGERS



Côte Chalonnaise bloc-diagramme enjeux paysagers

Maintenir une diversité paysagère dans le vignoble



Jully-lès-Buxy

Conservé une diversité au sein du parcellaire. éviter une trop grande homogénéisation du paysage.



Jambles

Préserver le petit parcellaire qui anime le paysage des coteaux.



31/11



Jully-lès-Buxy

Entretien les murs de soutènement en pierre et les murs des clos le long des routes et des chemins.



Jambles

Entretien les petits éléments de patrimoine qui animent le paysage viticole : cabanes, calvaire...



Burnand

Préserver des éléments de diversité au sein des vignes : osier, ligne de fruitiers, bosquets...



Bouzeron

Préserver et replanter des arbres isolés.

Les vignes sont un élément prépondérant des paysages des Côtes Chalonnaises. Le vignoble montre une diversité de tailles de parcelle, de compositions avec les prairies ou les boisements, créant ainsi un véritable patchwork. On peut y côtoyer des arbres isolés, des murets, des cabanes de vigne ou encore de nombreux chemins. Cette diversité a baissé au fil du temps et mérite d'être encouragée pour faire perdurer le charme des lieux. D'autre part, les divers aménagements hydrauliques utiles pour diminuer l'impact de l'érosion des eaux d'orage, doivent être étudiés dans le souci de leur intégration paysagère. A une autre échelle, il est également important de veiller aux différentes covisibilités, proches ou lointaines, des pentes qui se mettent en scène et offrent une grande visibilité de leur occupation du sol. Il en est ainsi pour les effets de façades depuis la Vallée de la Saône ou le versant est du Couchois depuis la vallée de la Dheune. Tout ce qui prend place sur le coteau et à ses pieds a un fort impact visuel, parfois de loin. La maîtrise de l'urbanisation pour éviter le mitage ou les effets de masse sont également à surveiller. L'enjeu global pour le vignoble est de conserver et promouvoir un paysage diversifié, formant l'écrin des villages et l'image de marque des domaines viticoles.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver une diversité au sein du parcellaire (prairie, fruitiers, bosquets).
- Renouveler les arbres isolés vieillissants.
- Encourager la plantation d'arbres ou de fruitiers entre les parcelles de vignes.
- Préserver le petit parcellaire. Éviter les regroupements trop importants de parcelles.
- Mettre en valeur les chemins à travers le vignoble. Éviter les revêtements de sol imperméabilisants.
- Soigner les murs de soutènements en pierre. Entretien des murs des clos.
- Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques. Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement.
- Maîtriser le développement urbain le long de la RD981 en pied de coteau.
- Porter l'effort de mise en valeur du vignoble en priorité le long des axes routiers et des points en belvédère.
- Mettre en valeur les abords des exploitations viticoles et des chais.
- Constituer des itinéraires pour découvrir le vignoble et mettre en avant ses points forts.

Mettre en valeur les belvédères



Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables. Soigner les abords des routes en balcon : entretenir les murs de soutènement en pierre.



Soigner les abords des routes en balcon. Éviter d'implanter les réseaux aériens du côté du point de vue.



Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.



Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : aire d'arrêt le long des routes, table d'orientation, mobilier discret.

La Côte Chalonnaise se dresse au-dessus de la Plaine de la Saône, offrant ainsi de nombreux belvédères sur des panoramas lointains, ou sur des vallons plus intimes. Ils méritent une attention pour les identifier, les faire connaître, les préserver, les mettre en scène à travers des itinéraires ou des aménagements. Les belvédères expriment parfois poétiquement l'infini et le rapport au ciel. Ces vastes panoramas aux vues plongeantes, révèlent ainsi de nombreux aspects du territoire, éclairant les paysages d'une vision géographique. Cela doit inciter à maîtriser la gestion du paysage ainsi découvert. La qualité des vues dépend aussi d'un aménagement soigné des premiers plans et des abords immédiats du point de vue. Les routes sont aussi des éléments très importants à prendre en compte pour un travail sur les vues.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables.
- Favoriser l'accès en respectant l'identité des sites remarquables. Aménager simplement les aires d'accueil ou de stationnement.
- Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : bande d'arrêt le long des routes, plateforme sobre, vergers, table d'orientation, mobilier discret ...
- Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.
- Aménager des circuits de découverte et communiquer sur leur existence.
- Mettre en place un balisage et une information claire.
- Accompagner le cheminement par des plantations, de fruitiers par exemple.
- Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.
- Conserver l'équilibre et l'harmonie entre les différents éléments du paysage (vigne, urbanisation, boisement).

Maîtriser la gestion forestière des coteaux, des prairies et des pelouses sèches



Givry



Bouzeron

Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants et les crêtes les plus visibles.



St-Denis-de-Vaux



Moroges

Conserver des prairies et des pelouses entretenues. Limiter la progression des boisements

Préserver une composition harmonieuse et diversifiée entre vigne, forêt, prairies, pelouses sèches



Mellecey



Chassey-le-Camp

Veiller à une bonne insertion des carrières et à maîtriser leur impact paysager depuis le pied de la côte.

Privilégier des essences locales pour la reconquête des fronts de taille

La Côte Chalonnaise était autrefois beaucoup plus exploitée par l'agriculture et ouverte. La vigne s'étendait plus largement. Les boisements ont depuis colonisé les crêtes et les pentes abandonnées par le vignoble. Les arbres ont aussi gagné sur les espaces en prairies sèches ou bocagères des crêtes. Les parcelles de pelouses plus lumineuses attirent l'œil et recouvrent largement certains monts ou des pentes bien visibles, les mettant ainsi singulièrement en valeur. Quelques prairies ourlées de haies avec des arbres isolés diversifient le paysage. Les lisières nettes des boisements contrastent avec les vignes marquant d'autres lignes intéressantes. Les plantations de conifères montrent un côté plus austère. Boisements et prairies forment l'écran et la toile de fond du vignoble. Ils méritent donc une attention particulière pour parfaire le tableau de la Côte en conservant ses caractéristiques graphiques harmonieuses.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Pistes d'actions envisageables

- Préserver une composition harmonieuse et diversifiée entre vigne, forêt, prairies, pelouses sèches. Garder une place pour un patchwork diversifié.
- Conserver des prairies/pelouses entretenues. Limiter la progression des boisements.
- Avoir une vigilance particulière sur les lieux les plus remarquables : les monts, falaises (Chassey-le-Camp), les fronts de Côte, les combes très visibles...
- Veiller à une bonne insertion des carrières et à maîtriser leur impact paysager depuis le pied de la côte.
- Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants les plus visibles.
- Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention dont les limites épousent les formes des versants.
- Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles
- Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins, des routes et des vignes.
- Avoir une grande vigilance pour toute intervention sur les crêtes qui sont très visibles.
- Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui descendent trop bas sur le coteau.
- Rouvrir les parcelles boisées ou enfrichées qui descendent au contact des villages.

Concilier les extensions urbaines avec la qualité paysagère de la Côte



Préserver la silhouette groupée des villages. Éviter d'enclaver des terres agricoles dans l'urbanisation. S'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des centre-bourgs.



Préserver la silhouette groupée des villages. Proscrire l'urbanisation linéaire et le mitage.



Soigner les abords des zones d'activités et les transitions avec l'espace agricole.



Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Préserver la silhouette groupée des hameaux.

Dans le vignoble, les villages et les hameaux présentaient des formes groupées denses contenues, dans un creux du relief, ou sur le vallonement d'une pente. Ils restaient de ce fait discrets et offraient ainsi une composition harmonieuse avec leur site d'implantation. Aujourd'hui, on peut observer par endroits des implantations plus récentes individuelles (mitage) ou étirées le long d'une route (urbanisation linéaire) qui pénalisent la perception des lieux en créant des entre-deux peu qualitatifs. L'éparpillement n'est pas dans la tonalité de ces lieux cadrés par un paysage viticole ordonné. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, de limiter les étalements au coup par coup qui viennent altérer avec dissonance la silhouette des hameaux et villages. Certains panoramas sur la Plaine s'accrochent mal de premiers plans bâtis en pavillons. La

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

relative préservation de la Côte due à la présence de la vigne demande en contrepartie une vigilance particulière à la limite du vignoble et de la Plaine, où s'édifient des constructions qui ne peuvent s'implanter dans les vignes. Ces constructions peuvent avoir un fort impact sur les vues depuis et vers le coteau. C'est finalement tout l'axe de la RD 981, traversant ou côtoyant les villages et bourgs, qui mérite une attention particulière quant au développement bâti au fil de son parcours et en périphérie des bourgs.

Pistes d'actions envisageables :

- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des hameaux. Harmoniser le développement en fonction du relief. Privilégier les implantations discrètes à l'image de certains hameaux.
- Agrandir le bourg en prolongeant la logique de son plan de composition.
- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Proscrire le mitage.
- Respecter la hiérarchie des masses bâties et du clocher. Eviter les juxtapositions ou les vis-à-vis malencontreux pour les constructions ou les zones de développement.
- Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles habitations.
- Veiller à l'impact paysager des bâtiments d'activité et des chais dans et en périphérie du vignoble (volume, couleur, intégration, plantations).
- Porter une attention et un accompagnement qualitatif à tous les développements bâtis en pied de coteau et le long de la RD 981.

Mettre en valeur les espaces publics et le petit patrimoine



Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Prévoir dans les extensions urbaines des espaces publics structurants de qualité en lien avec le centre bourg, comme cela a été fait ici au XIXème lors du développement du faubourg.



Valoriser les lieux urbains en belvédère.



Soigner les espaces publics en privilégiant des aménagements sobres qui respectent l'esprit des lieux.



Soigner les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

Dans ce paysage attractif aux nombreuses vues panoramiques, la qualité des ambiances villageoises apporte un complément non négligeable, notamment en terme d'image pour le vignoble. La mise en valeur des espaces publics à l'intérieur des villages et à leur périphérie constitue un faire-valoir important pour la qualité du cadre de vie et la fréquentation touristique. Les espaces publics sont des points stratégiques à valoriser pour conserver le cachet du bourg et sa convivialité. Les aménagements doivent faire preuve de simplicité pour assurer l'harmonie et le charme des villages et la tonalité rurale des lieux. Un certain nombre

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

d'éléments de patrimoine (lavoirs, murets, puits, calvaires, clos, bâti...) ne doivent pas être oubliés.

Les entrées et les traversées des bourgs ou villages, au pied du coteau (RD 981) ou transversale à la Côte (RD 28, 977 ou 978) sont en revanche souvent à améliorer pour valoriser le cadre de vie des habitants et parfaire l'image des villages. Il est important que la transition de la route à la rue soit bien perceptible. L'aménagement de la rue doit prendre un caractère plus urbain ou villageois et abandonner le langage routier.

Pistes d'actions envisageables :

- Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue en évitant le langage technique routier si possible.
- Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des entrées (alignement) ou des places (mail)
- Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Prévoir dans toute extension urbaine, des espaces publics structurants de qualité.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements. Conserver un vocabulaire simple mais de qualité, en accord avec la ruralité des lieux.
- Valoriser les petits éléments de patrimoine (lavoir, muret, noue pavée, calvaire...).
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière. Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.

Valoriser les lieux particuliers de la côte



St-Maurice-les-Couches



Burnand

Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet. Mettre en valeur les affleurements rocheux, conserver la visibilité de l'étagement du paysage.



Chagny

Accompagner le canal en le reliant aux bourgs, en améliorant la coexistence avec les arrières de bourgs. Soigner les aménagements portuaires.



Dennevy

Ouvrir des vues sur le paysage, en gérant la végétation, en révélant le canal depuis les environs, en mettant en valeur les différents ouvrages.

Pour la Côte Chalonnaise, certains lieux ou structures paysagères se distinguent : les monts, le coteau viticole de la vallée de la Dheune et le canal du Centre. Les monts (Rome et Rème par exemple) constituent des signaux emblématiques visibles de loin, dont la présence intrigue et attire. Le coteau de la vallée de la Dheune est bien lisible en covisibilité depuis le versant opposé ce qui lui donne une autre dimension par rapport à la façade de la Côte Chalonnaise. Son étagement et son ampleur, alliés au graphisme des vignes, avec les monts en toile de fond sont remarquables. Le canal forme un fil conducteur en passant en fond de vallées entre des coteaux viticoles. Cette voie d'eau artificielle révèle un savoir-faire et offre une pratique du paysage originale. Ils méritent une attention particulière, une reconnaissance, une mise en valeur et peut-être une protection adaptée pour assurer la pérennité de leur qualité.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise

Pistes d'actions envisageables :

- Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet.
- Mettre en valeur les affleurements rocheux, conserver la visibilité de l'étagement du paysage.
- Accompagner le canal en le reliant aux villages, en favorisant les vues sur le paysage, en gérant la végétation, en le rendant visible depuis les environs, en mettant en valeur les différents ouvrages, en améliorant la coexistence avec les arrières de villages.

Bibliographie sur les paysages de la Côte Chalonnaise

publié le 16 février 2018 (modifié le 21 février 2019)

Paysages

- Intégrer les paysages dans les documents d'urbanisme sur le territoire d'études de l'agence d'urbanisme sud Bourgogne. 2015.

La charpente paysagère du sud bourgogne

- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

Géographie

- La filière viticole en Saône-et-Loire. DDT 71. 2009
- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- Valorisation du petit patrimoine sur le territoire du Grand Chalon, 2015, A Chalon et le CAUE 71
- Schéma d'aménagement durable du Pays du Chalonnais 2012-2030. Le Grand Chalon. 2012 Diagnostic du territoire
- L'Habitat rural de la Côte chalonnaise. Foyers ruraux de Saône-et-Loire. 1988
- Architecture vigneronne dans la Côte des Maranges et le Couchois. Foyers ruraux de Saône-et-Loire. 1997

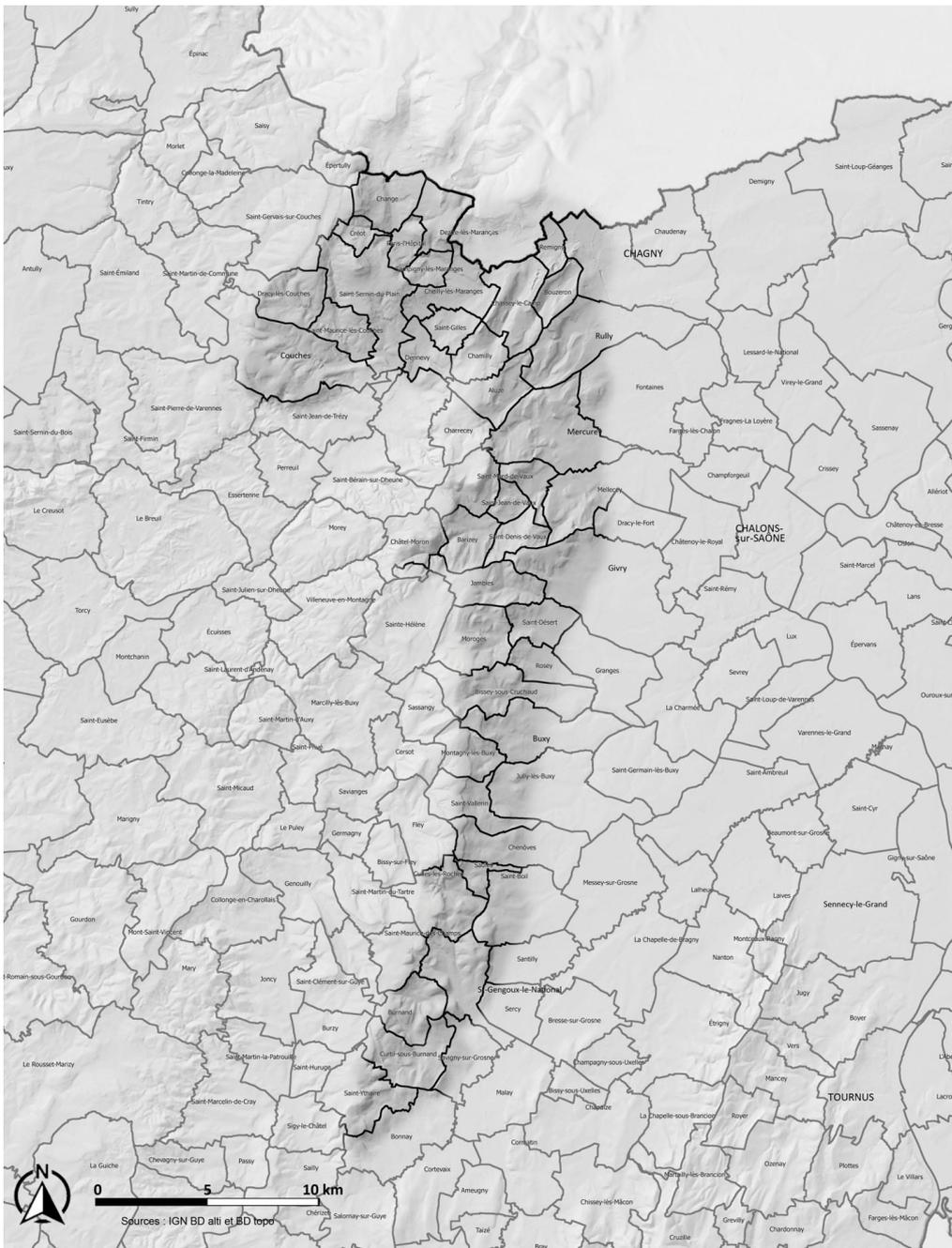
Les communes de la Côte Chalonnaise

publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Côte Chalonnaise : liste des communes concernées

Aluze	Dennevry	Saint-Denis-de-Vaux
Barizey	Dezize-lès-Maranges	Saint-Désert
Bissey-sous-Cruchaud	Dracy-lès-Couches	Saint-Gengoux-le-National
Bonnay	Épertully	Saint-Gervais-sur-Couches
Bouzeron	Fley	Saint-Gilles
Burnand	Fontaines	Saint-Jean-de-Trézy
Buxy	Givry	Saint-Jean-de-Vaux
Chagny	Jambles	Saint-Mard-de-Vaux
Chamilly	Jully-lès-Buxy	Saint-Martin-sous-Montaigu
Change	Mellecey	Saint-Maurice-des-Champs
Charrecey	Mercurey	Saint-Maurice-lès-Couches
Chassey-le-Camp	Montagny-lès-Buxy	Saint-Sernin-du-Plain
Cheilly-lès-Maranges	Moroges	Saint-Vallerin
Chenôves	Paris-l'Hôpital	Saint-Ythaire
Couches	Remigny	Sampigny-lès-Maranges
Créot	Rosey	Saules
Culles-les-Roches	Rully	Savigny-sur-Grosne
Curtil-sous-Burnand	Saint-Boil	

LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Chalonnaise



Les communes de la Côte Chalonnaise